Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1260

Rubrik: Brève

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRAVERSÉE DE LA RADE

Le pont et le tunnel dans le cimetière des éléphants

La traversée de la rade a donc rejoint, au cimetière des éléphants blancs de l'aménagement mégalomane, l'autoroute urbaine du « plan Biermann » (rejetée à 4 contre 1 par le peuple en 1960) et quelques autres projets avortés à un stade plus précoce: le deuxième aéroport genevois (planifié alors à Choulex) ou la navigation marchande avec canal à travers les Pâquis et port à Peney.

PRÉCISIONS

La traversée de la Rade est rejetée massivement.

Le projet de tunnel est refusé par 70% des électeurs; le projet de pont par 68%.

60% des votants ont refusé pont et tunnel; 10% ont accepté le pont, 8% le tunnel; 21% ont dit deux fois oui.

Le taux de participation a été de 60%.

(jpb) Inversement, si la traversée l'avait emporté, elle aurait rapidement fait partie de l'identité genevoise au même titre que le CERN, l'aéroport, Palexpo ou l'autoroute de contournement, pour rappeler d'autres projets dont les opposants paraissent rapidement, après coup, n'avoir été mus que par un passéisme frileux. C'est le miracle de la démocratie que d'interpréter toujours positivement le résultat.

Pas de prolongations

Sa netteté devrait au moins éviter que les vaincus cherchent à jouer les prolongations : la majorité rejetante est même supérieure aux deux tiers qui, en 1988, avaient émis le vœu que les autorités préparent un projet de traversée de la rade. Entre-temps, les conditions ont changé et nombre de oui d'alors sont devenus des non tout aussi résolus: l'autoroute de contournement a été mise en service, accompagnée de mesures de réorganisation du trafic au centre-ville. Et du voeu émis dans l'insouciance à la réalisation, il y a une différence sonnante et trébuchante que les citoyens contribuables ont clairement marquée.

Faire crever l'abcès

Il faut rendre cet hommage au Conseil d'Etat monocolore qu'il est parvenu, en deux ans et demi, à faire crever un abcès qui n'était que trop lancinant en offrant un choix de qualité, après cinq ans et demi d'obstruction de la part de Christian Grobet. Mais ce résultat confirme aussi les limites de cette formule gouvernementale: elle se croit élue sur un programme et n'hésite pas à bousculer les formes pour l'imposer, ajoutant dès lors à la simple réponse sur l'objet mis au vote la tentation de rappeler « qui commande ici ». De quoi faire réfléchir l'Entente sur sa stratégie pour 1997 : ne serait-il pas préférable de profiter des départs naturels pour renoncer à présenter sept candidats, ou simplement ne pas présenter une liste bloquée ? On rêve d'un « gentlemen's agreement » entre partis pour renoncer aux alliances qui, dans l'élection majoritaire, forcent la main de l'électeur : que chacun aille seul à la lutte et que le peuple décide !

Se doter d'une politique économique

Là où le gouvernement a clairement perdu, c'est en se mettant à la botte du lobby du génie civil et des milieux économiques qui l'ont porté au pouvoir. Nous ne sommes plus dans les années 30, la population qui a le droit de vote sait que le développement économique de Genève repose sur la formation supérieure, le tertiaire et la technologie de pointe, et non sur l'exploitation de gros bras étrangers. Faudra-t-il vraiment attendre le départ de Jean-Philippe Maitre et Olivier Vodoz pour qu'enfin le Conseil d'Etat se dote d'une politique économique: l'idée d'encourager l'investissement est juste et n'est pas remise en cause par ce résultat, mais l'objet doit être mieux lié aux forces réelles et aux besoins de Genève: Smart Geneva (les autoroutes virtuelles, elles, chères à Guy-Olivier Segond, toujours en avance d'une idée), économies d'énergie et rénovation des bâtiments, accélération de l'extension du réseau de trams, construction du métro léger et raccordement ferroviaire au sud du canton (TGV et RER).

Si la campagne a montré un point d'accord unanime, c'est bien le développement des transports publics. N'y voyons pas d'hypocrisie et allons de l'avant, parallèlement au renforcement du rôle positif que joue l'autoroute de contournement pour diminuer le trafic à l'intérieur de l'agglomération, en procédant aux adaptations et compléments proposés en 1992 déjà dans la conception globale Circulation 2000 (qui comportait bel et bien deux scénarios, l'un avec traversée de la rade et l'autre sans...). ■

Brève

(*jd*) Mardi 4 juin: trois délégués du CICR sont abattus au Burundi. Mercredi 5 juin: la manchette de *La Tribune de Genève* annonce «Deux délégués genevois tués au Burundi». Le délégué oublié est d'origine argovienne. Est-ce cela le journalisme de proximité? Ou, sur la lancée de la campagne des médias romands en faveur de Cointrin, le quotidien genevois croit-il renforcer l'identité romande en excluant la victime alémanique de l'émotion collective?